

Le Conseil fédéral arrête :

L'arrêté fédéral ci-dessus sera publié, en vertu de l'article 89, 2^e al., de la constitution fédérale et de l'article 3 de la loi du 17 juin 1874 concernant les votations populaires sur les lois et arrêtés fédéraux.

Berne, le 1^{er} avril 1927.

Par ordre du Conseil fédéral suisse :

Le chancelier de la Confédération,

KAESLIN.

Date de la publication : 13 avril 1927.

Délai d'opposition : 12 juillet 1927.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 2 avril 1927.)

Suivant une communication de la légation de Tchécoslovaquie, un consulat honoraire tchécoslovaque a été créé à Genève avec juridiction sur les cantons de Genève, Vaud et Valais. Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. Léon Gouy-Odier, avocat à Genève, nommé consul honoraire à Genève.

(Du 5 avril 1927.)

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Lucerne une subvention de 45 % des frais de travaux complémentaires et de reconstruction de la correction de l'Ilfis sur le territoire des communes d'Escholzmatt et de Marbach (devis : fr. 290,000; maximum : fr. 130,500).

Ont été nommés délégués suisses pour prendre part aux négociations sur un traité de commerce entre la Suisse et la Yougoslavie : MM. W. Stucki, directeur de la division du commerce du dé-

partement de l'économie publique, le professeur Dr Laur, à Brougg, le Dr E. Wetter, à Zurich, A. Gassmann, directeur général des douanes, et le conseiller national Dr Th. Odinga, à Küsnacht (Zurich).

Il a été accordé à la « *Motor-Columbus* » S. A. à Baden, après que la commission fédérale pour l'exportation de l'énergie électrique eut été entendue, l'autorisation *temporaire* (V 15) d'exporter pendant l'année 1927, lorsque le débit de l'Aar, à Olten, atteint au moins 160 m³/sec, au maximum 14,000 kilowatts d'énergie électrique non constante à destination de la Lonza G. m. b. H., à Waldshut.

L'autorisation temporaire V 15 peut être retirée en tout temps, en totalité ou en partie. Elle est valable au plus tard *jusqu'au 31 décembre 1927*.

(Du 8 avril 1927.)

Le Conseil fédéral a alloué les subventions suivantes :

1^o au canton de Zurich, 30 % des frais de travaux d'assainissement aux lieux dits Uerschen, Stockwies et Grubhalde, commune de Bauma, district de Pfäffikon (devis : fr. 20,000; maximum : fr. 6000);

2^o au canton de Berne, 22½ % des frais de construction d'un chemin de dévestiture Langnau-Hochgrat-Oberegg-Ober-Rämisgrat, commune de Langnau (devis : fr. 290,000; maximum : fr. 65,362.50);

3. au canton de St-Gall, 30 % des frais de travaux d'assainissement, de comblement de fossés et de remaniement parcellaire au Bühlfeld, commune d'Altstätten (devis : fr. 34,000; max : fr. 10,200);

4^o au canton de Thurgovie, 25 % des frais de travaux d'assainissement aux lieux dits Gäusenwiesen, communes d'Altnau et de Güttingen (devis : fr. 80,000; maximum : fr. 20,000);

5^o au canton du Tessin :

a) 30 % des frais de construction d'un éperon en maçonnerie sur l'alpe Serenello, commune de Brontallo (devis : fr. 5200; maximum : fr. 1560);

b) 25 % des frais de construction de neuf étables sur les monts Angone et Frageira, commune d'Anzonico (devis : fr. 50,500; maximum : fr. 12,625).

Le Conseil fédéral a reconnu M. Alessandro Salvo en qualité d'agent consulaire honoraire d'Italie à titre provisoire à Chiasso, pour l'arrondissement de Mendrisio.

Ont été nommés délégués suisses à la Conférence internationale du travail en 1927 :

Représentants du Conseil fédéral : MM. A. Pfister, directeur de l'office fédéral du travail, à Berne, H. Giorgio, directeur de l'office fédéral des assurances sociales, à Berne;

représentant des employeurs : M. C. Tzaut, ingénieur, à Genève;

représentant des ouvriers : M. Ch. Schürch, secrétaire de l'union syndicale suisse, à Berne.

M. le professeur Dr Samuel Dumas, directeur du bureau fédéral des assurances, est nommé membre du conseil d'administration de la caisse d'assurance pour les fonctionnaires, employés et ouvriers fédéraux, en remplacement de M. le conseiller national Dr Emile Hofmann, conseiller d'Etat, décédé.

Ont été nommés dans la commission fédérale des fabriques pour une nouvelle période administrative de trois ans, expirant le 31 mars 1930 :

Hommes de Science : M. le Dr F. Aemmer, conseiller d'Etat, à Bâle; M. le Dr A. Mächler, conseiller national et conseiller d'Etat, à St-Gall.

Représentants des fabricants : MM. E. Brenni, ingénieur, à Mendrisio; le Dr J. Cagianut, président de l'association suisse des entrepreneurs, à Zürich; F.-L. Colomb, directeur de la fédération suisse des associations des fabricants d'horlogerie, à Bienne; A. Dufour-Nicollier, administrateur-directeur de la S. A. Ormond, manufacture de cigares, à Vevey; le Dr Th. Odinga, conseiller national, à Küssnacht (Zurich); le Dr C. Sulzer-Schmid, conseiller national, fabricant, à Winterthour; J. Syz, président de l'union suisse du commerce et de l'industrie, à Zurich; le Dr H. Tschumi, conseiller national, président central de l'union suisse des arts et métiers, à Berne.

Représentants des ouvriers : MM. A. Büchi, secrétaire de la fédération des travailleurs du commerce, des transports et de l'alimentation, à Zurich; E. Marti, président de la fédération des ouvriers de la branche textile, à Zurich; M. Meister, secrétaire de la fédération du personnel des services publics, à Zurich; J. Müller, secrétaire ouvrier, à St-Gall; M. Pauli, secrétaire de l'association suisse des ouvriers sur bois, à Zurich; J. Schlumpf, secrétaire de l'union suisse des typographes, à Berne (nouveau); Ch. Schürch, secrétaire de l'union syndicale suisse, à Berne; P. Stähli, secrétaire de la fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, à Berne.

NOMINATIONS

(Du 5 avril 1927.)

Département des finances.

M. Hans Rellstab, de Rüschlikon, jusqu'ici comptable au service de caisse et de comptabilité, est nommé comptable et vérificateur de la Monnaie fédérale.

M. Joseph Studer, d'Oberbuchsiten, aide-comptable du service de caisse et de comptabilité, est promu comptable de ce service.

Département militaire.

Ont été nommés capitaines dans le corps d'instruction de l'infanterie : Scheitlin, David, de St-Gall, Willimann, Louis, de Gunzwil (Lucerne), Favre, Edmond, de Provence (Vaud), Wey, François, de Rickenbach (Lucerne), tous, jusqu'ici, aspirants instructeurs de l'infanterie.

Ont été nommés officiers subalternes dans le corps d'instruction de l'infanterie : le premier-lieutenant Roesler, Emmanuel, de Stein (Argovie), le premier-lieutenant Rickenbacher, Hans, de Zeglingen (Bâle-Campagne), le lieutenant Vodoz, Roger, de La Tour-de-Peilz, le lieutenant Frick, Robert, de Schönenberg, le lieutenant Poma, Arnold, de Brusino, tous, jusqu'ici, aspirants instructeurs de l'infanterie.

(Du 8 avril 1927.)

Département politique.

M. Georges-André Criblez, de Péry, fonctionnaire auxiliaire de la division des affaires étrangères, est nommé secrétaire de chancellerie de 1^{re} classe à cette division.

Département militaire.

Intendance du matériel de guerre.

Ont été nommés secrétaires de chancellerie de 1^{re} classe : le capitaine Hediger, Arthur, de Reinach, et le capitaine Tschachtli, Hans, de Chiètres, tous deux, jusqu'ici, secrétaires de chancellerie de II^e classe de cette intendance; ont été nommés secrétaires de chancellerie de II^e classe : le capitaine Brandt, Aurèle, de Renan, et le capitaine Hänni, Charles, de Köniz, tous deux, jusqu'ici, commis de 1^{re} classe de cette intendance.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1927
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	15
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	13.04.1927
Date	
Data	
Seite	500-503
Page	
Pagina	
Ref. No	10 084 931

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.